VENERIE

la chasse aux chiens courants



Solidarité avec les chasseurs d'oiseaux de passage et de gibier d'eau



Dans les rues d'Angers. Au-delà de certaines divergences mineures d'école et de rivalités de clocher, les veneurs ont bien conscience de leur communauté d'intérêts avec l'ensemble du monde de la chasse. (Photo : Courtoisie)

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
DES CHASSEURS
DE MAINE-ET-LOIRE
14. ALLÉE DU HARAS
B.P. 5146
49051 ANGERS CEDEX 02

ANGERS, LE

TÉLÉPHONE 41 88 25 04 TÉLÉCOPIE 41 87 42 14 C.C.P. NANTES 93-24 U

10

Monsieur le Préfet,

LA FEDERATION DEPARTEMENTALE des CHASSEURS de MAINE-et-LOIRE

- vous remercie d'avoir agi promptement et efficacement pour que soient maintenues les fermetures de la Chasse aux dates prévues par votre Arrêté du 07 Juillet 1992.
- affirme l'attachement indéfectible des Chasseurs à la Chasse en Février des oiseaux de passage et du gibier d'eau.
- demande que toutes mesures soient prises de façon à ce que cette Chasse soit clairement et définitivement admise.
- récuse l'affirmation selon laquelle la Chasse serait cause d'un dérangement préjudiciable aux espèces non chassées.

Le Président,

Ed. - A. BIDAULT

Il y a une dizaine d'années, le monde de la chasse tout entier a apporté à la vénerie, alors tout particulièrement visée par nos traditionnels opposants, un soutien exemplaire et déterminant.

C'est pourquoi, notre Président, au nom de la Société de Vénerie et de l'Association Française des Équipages de Vénerie, était présent à Angers le 7 février dernier, répondant à l'appel de M. Édouard-Alain Bidault, Président de la Fédération départementale des chasseurs du Maine-et-Loire et de la région cynégétique de l'Ouest.

M. Michel Desmet, Préfet du Maine-et-Loire, avait fait prévaloir sa décision de maintenir la date de fermeture de la chasse aux oiseaux migrateurs et au gibier d'eau au 28 février, se référant à une récente et claire décision du Conseil d'État.

Les arbitrages contraires de tribunaux administratifs, pris sous l'impulsion d'associations de protection animale et en fonction des « ukases » européens, ont été désavoués. Ceci est un combat gagné par la chasse française tout entière.

C'est ainsi, qu'après avoir défilé dans les principales artères d'Angers, cinq mille chasseurs ont tenu à témoigner leur reconnaissance à M. le Préfèt du Maine-et-Loire. Il est bien rare qu'une mani-



Les élus.

(Photo: Courtoisie)

festation dans une préfecture soit inspirée de telles intentions!

De nombreuses personnalités s'étaient associées à cette démonstration aussi sympathique que révélatrice de la détermination des chasseurs : plus de cinquante élus, de toutes tendances politiques, les Présidents des Fédérations de Chasseurs des départements voisins, M. Noël Lefeuvre,

Président de l'Association Nationale des Bécassiers, le Président de la Fédération des Pêcheurs du Maine-et-Loire, les responsables de plusieurs associations cynégétiques régionales, etc.

En tête du cortège et dans la cour de la préfecture, les participants, parmi les plus remarqués de cette journée, furent les cinquante chiens courants Anglo-Français de Petite Vénerie et la biche apprivoisée de notre ami Olivier de la Bouillerie, Maître d'Équipage des Grands Loups, également Vice-Président de la Fédération Départementale des Chasseurs du Maine-et-Loire.

Merci à lui. Merci au Président E.-A. Bidault.

P.B.



Dans la cour de la préfecture. A gauche, M. Desmet, Préfet du Maine-et-Loire ; à droite, M. Olivier de la Bouillerie, Maître d'Équipage des Grands Loups. (Photo : Courtoisie)